



4 jours pour les écoles de MAISONS-ALFORT et VINCENNES Rassemblement mercredi 28 mars à 17h30 devant la DSDEN

Lors du CDEN du 16 février a été confirmé que les écoles de 45 communes (sur les 47 du département) fonctionneraient sur 4 jours à la rentrée. Nos organisations ont voté POUR les 31 passages à 4 jours pour septembre 2018 (qui s'ajoutent aux 14 communes déjà à 4 jours depuis la rentrée 2017).

L'entêtement des maires de Vincennes et Maisons-Alfort, à maintenir les 4 jours et demi contre l'avis des conseils d'écoles, représentant enseignants et parents, ainsi que des agents territoriaux, est inacceptable.

Nous nous sommes donc adressés ensemble à la DASEN pour qu'à l'instar du DASEN du 95 (qui est intervenu auprès du Maire de Cergy et obtenu le passage à 4 jours dans une situation similaire), les responsables de l'Education nationale, nos employeurs prennent leurs responsabilités en intervenant auprès de ces 2 maires.

Un vœu commun a été présenté par nos organisations et adopté par le CDEN :

Vœu présenté par le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU, le SE-UNSA et la CGT Educ'Action qui a été adopté par le CDEN du 16 février

" La grande majorité des conseils d'écoles des villes de Vincennes et de Maisons-Alfort se sont prononcés en faveur d'un rythme scolaire de 4 jours à partir de la rentrée scolaire 2018.

Dans un souci de cohérence organisationnelle et d'équité pour tous les écoliers de Vincennes, de Maisons-Alfort et du département, nous vous sollicitons pour intercéder auprès de Madame le Maire de Vincennes, et de Monsieur le Maire de Maisons-Alfort, afin qu'ils mettent en place dès la rentrée 2018, les mêmes rythmes scolaires sur quatre jours, dans toutes les écoles vincennes et maisonnaises, comme dans celles des autres communes du Val de Marne.

Le CDEN s'associe à la requête des directions d'écoles de ces 2 villes ainsi que des représentants des personnels de la FNEC FP-FO, de la FSU, de l'Unsa Education et de la CGT Educ'action et vous demandent donc, madame la Directrice Académique, monsieur le Préfet, d'intervenir auprès des maires de ces 2 communes pour qu'ils respectent le vote des conseils d'écoles et formulent la demande de dérogation auprès de la Direction Académique. "

Nous nous adressons à toutes et à tous : Les enseignants de Maisons-Alfort et de Vincennes, les conseils d'école de ces 2 communes doivent être entendus !

Madame la Directrice Académique doit intervenir auprès des maires de Vincennes et de Maisons-Alfort pour que les 38 écoles de ces 2 communes ne soient pas maintenues dans un rythme différent des 600 autres écoles du département.

**Rassemblons-nous massivement devant la DSDEN le 28 mars à 17h30 pour exiger les 4 jours à Vincennes et Maisons-Alfort.
Dans toutes les écoles invitons les parents à être présents à nos côtés.**

Une audience a été demandée à la DASEN